



HAL
open science

Retards de développement, immigration illégale et l'informel en Guyane française

Moustapha Aladji, Mickael Cita

► **To cite this version:**

Moustapha Aladji, Mickael Cita. Retards de développement, immigration illégale et l'informel en Guyane française. 2022. hal-04099442

HAL Id: hal-04099442

<https://univ-guyane.hal.science/hal-04099442v1>

Submitted on 30 May 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Public Domain

Retards de développement, immigration illégale et l'informel en Guyane française

Moustapha ALADJI

Doctorant en Sciences économique

Université de Guyane-Unité de recherche MINEA

+594 694454980

m_aladji@yahoo.fr

Mickael CITA

Doctorant en Sciences gestion Université des Antilles

Unité de recherche CREDDI LEAD

+594 694 96 80 81

mickaelcita@gmail.com

Résumé

La venue de population sur un territoire apporte une source potentielle de travail supplémentaire qui globalement permet au pays d'accueil d'augmenter sa croissance comme l'ont montré Chojnicki et Ragot (2012) dans leur étude. Cependant, la France a la particularité d'être présente sur différents continents et ainsi de détenir des territoires avec de grande disparité. Nous voulons à travers cet article nous intéresser à l'immigration en Guyane. Nous avons recherché les facteurs explicatifs des raisons de l'immigration sur ce territoire. Dans le même temps nous sommes interrogés sur les apports de cette immigration savoir si elle représente un atout ou une contrainte pour le développement du territoire. La réponse n'est évidemment pas binaire, ce qui donne d'autant plus d'intérêts et de complexité à la question.

Pour parvenir à y répondre nous avons tout d'abord effectué une description du contexte de l'immigration en nous inspirons de la littérature existante, plus particulièrement les articles de Frédéric Piantoni (2011), Paul Rosele Chim (2009), des travaux de thèse de chercheurs tels que Camille Bechet (2012), Anne Jolivet (2014), Emmanuelle Cadot, Estelle Carde, Sophie Florence, Sophie Lesieur, Jacques Lebas, et Pierre Chauvin, du Rapport final de l'Agence française de développement (AFD) dans le cadre du contrat AFD-Inserm ainsi que de certains articles scientifiques sur le sujet afin de mieux cadrer le sujet. Ainsi, nous avons pu effectuer une première analyse théorique afin de saisir les éléments les plus pertinents à étudier dans le but de mettre en place l'analyse empirique un modèle. Puis, nous avons fait le choix d'un modèle Probit que nous avons par la suite confronté au test de **Hosmer-Lemeshow**.

L'analyse théorique nous a permis de mettre en avant différents éléments d'intégration informelles (logements, conditions de travail) qui favorisent aussi une forme de précarité. L'analyse empirique, elle a mis plutôt en évidence les facteurs corrélés qui soutiennent ce débit d'immigration. Pour finir nous avons observé le cas de la population Hmong installée en Guyane depuis plusieurs dizaines d'années qui représentent un exemple relativement abouti d'une immigration avec un impact positif économiquement.

Mots clés : Immigration illégale, précarité, travail informel, chômage, développement, économie souterraine,

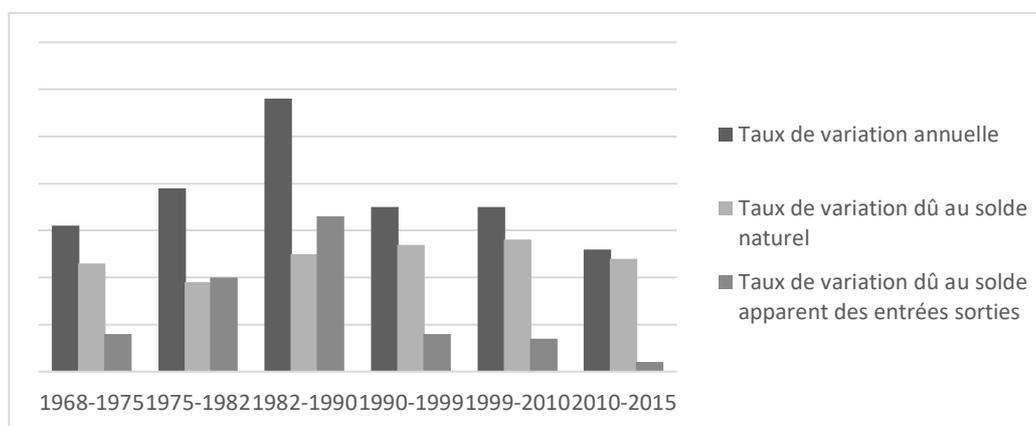
1. Le Contexte du développement Guyanais et de son immigration

La Guyane française, territoire ultrapériphérique d'Europe, connaît depuis l'abolition de l'esclavage en 1848, un impact migratoire important. Ceci a perduré même après la départementalisation ainsi, 32% de sa population née à l'étranger. La diversité de la population de ce territoire est le fruit de vagues migratoires, d'arrivées successives au début des années 1960. Elle s'est ensuite diversifiée avec l'arrivée d'immigrés natifs du Brésil, d'Haïti, du Guyana, du Suriname et de Sainte-Lucie.

1.1. Une croissance démographique galopante

La croissance démographique en Guyane est en grande partie attribuée au solde naturel mais l'immigration y a contribué également. La population étrangère représente 32% de la population guyanaise, le taux de croissance annuel sur ce territoire en moyenne est de 2,6 % (Insee, Recensement de la population 2018). Depuis le milieu des années 70, la population guyanaise croît à un rythme très soutenu comme le montre la figure ci-dessous.

Figure 1 – Solde naturel principal moteur de la croissance de la Population Guyanaise



Source : Insee, RP2018 exploitation principale, géographie au 01/01/2021

En 40 ans, sa population a été multipliée par 4,7 et estimée à 294 146 habitants au 1er janvier 2021. La démographie de la Guyane est l'une des plus dynamiques de France. En 2011, le géographe Frédéric Piantoni décrivait l'immigration par sa charge dans la croissance démographique et par les stratégies socio-économiques qu'elle déploie, emblématique des rapports entre processus mondialisés et stratégies locales. De plus, la croissance démographique se conjugue avec une économie hyper dépendante des transferts métropolitains et un cadre législatif contraignant, producteur d'inégalités sociales.

Rappelons que c'est en partie grâce aux politiques d'immigration prévues à partir du XVII^{ème} siècle, avec les déportations d'esclaves, les travailleurs « coolies » que la population s'est formée dans un premier temps. Après la départementalisation, il fallait soutenir un programme de valorisation économique (la CSG, les infrastructures), ce qui a favorisé une vague d'immigration en provenance d'Amérique du Sud mais aussi des Caraïbes. Aujourd'hui, ce sont des canaux d'immigration non planifiés, qui résultent de crises sociopolitiques et de guerres civiles (Haïti et Suriname). Selon les données de l'Insee en 2021, les immigrés représentaient à peu près 30 % de la population de Guyane contre 27,9% en 2013. Cependant, l'immigration en Guyane est probablement sous-estimée en raison du grand nombre de personnes en situation irrégulière, n'ayant ni papier légal, ni faux papiers pour résider en territoire Français. Ceci amène des incertitudes sur la taille de la population en elle-même et sur sa répartition.

En effet, aujourd'hui, encore la Guyane fait face à une perméabilité des frontières, selon la police des frontières de Saint Laurent, cela explique qu'environ 40% des personnes faisant l'objet d'un arrêté d'expulsion préfectoral sont déjà connues de la police. L'interview d'un passeur qui exerce cette activité depuis une dizaine d'années montre à quel point cette activité est lucrative (il pourrait gagner jusqu'à 3.000 euros par jour en faisant 3 à 4 allers-retours) mais il expose également la porosité des frontières actuelles,

En conséquence, il existe de nombreuses stratégies pour obtenir des papiers, comme le cas des « faux papas chinois » de l'automne 2013. Ils sont structurés autour de réseaux de différentes diversités importantes allant des « business individuelles » aux « mafias ». Ainsi, les femmes proposeraient des mariages blancs ou des reconnaissances de paternité (lorsque l'enfant est né en Guyane française). Le coût d'obtention d'un visa varie alors de 3 000 à 5 000 euros, la commission peut s'élever à 1 000 euros lorsqu'il y a un intermédiaire. Cependant, ces réseaux sont très peu démantelés par rapport au nombre de personnes qui bénéficient de leur service. Une étude de D. Gadelha, (2013) publiée par l'Université du Para confirme l'immigration clandestine des Brésiliens et les stratégies pour obtenir des papiers en Guyane. Les réseaux des voies d'immigration semblent adopter un trait communautaire, chaque nationalité déjà présente sur le territoire guyanais a la charge d'organiser le passage de ses personnes appartenant à son pays d'origine, en utilisant des réseaux bien établis.

Face à cette porosité des frontières, une partie de l'opinion publique appelle actuellement à la fermeture des frontières de la Guyane, en réponse à l'immigration illégale en provenance du Brésil et du Suriname ou encore d'autres pays des plateaux de Caraïbe.

1.2. Analyse du développement de l'immigration irrégulière

La situation économique et le marché du travail de ce territoire sont portés par sa croissance démographique. La Guyane a connu une dynamique économique assez importante durant ces dernières années, et affiche régulièrement le taux de croissance le plus élevé de tous les départements français environ 3% en moyenne, et 4,1% en 2019 selon l'Insee. La Guyane est présentée comme un véritable chantier en plein air, où les grands travaux se multiplient : infrastructures, logements, écoles. Le secteur du bâtiment et des travaux publics est particulièrement dynamique, et source de nombreuses opportunités d'affaires et d'investissement.

La Guyane montre un développement technologique avancée dans le domaine spatial et dans celui des énergies renouvelables. Toutes fois cette dynamique ne compense pas le retard qu'accuse le territoire comparer aux autres territoires d'outre-mer tel que la Guadeloupe, Martinique. Pourtant, la Guyane est le pays plus riche de l'Amérique du Sud continentale avec un PIB par habitant de 15 163 euros début 2020, soit 16 983 dollars, devant l'Uruguay 16 190 \$, le Chili 14 896 \$ et l'Argentine 9 912 \$ (Insee : CEROM, 2014).

Au niveau de l'intégration régionale, nous observons de grandes disparités avec la métropole où le PIB par habitant est presque de trois fois supérieur à celui de la Guyane. Ces résultats sont dus à la structure économique du département, qui est principalement composé de secteurs à faible valeur ajoutée, avec un faible taux de développement industriel, mais aussi une plus grande part de l'activité informelle, ce qui n'est pas très rémunérateur. « Le PIB est ainsi redressé d'environ 3% pour fraude et évasion fiscale et environ 1 % pour le travail au noir. » Il s'agit d'un redressement supérieur d'un tiers à celle des comptes métropolitains. Les activités informelles, qui sont souvent peu productives et mal rémunérées,

pèsent donc en fin de compte peu (environ 4% du PIB) par rapport aux flux financiers publics ou aux dépenses liées au secteur spatial.

1.3. Les données économiques sur l'intégration nationale de la Guyane : retards et inégalité en matière de développement avec la métropole

Longtemps ancrées dans une relation presque exclusive avec la France métropolitaine ou l'Union européenne, l'économies de la Guyane n'est perpétuellement pas perméables à son environnement régional. Des écarts forts et persistants subsistent entre les territoires d'outre-mer et la Métropole dans le domaine socio-économique. Plusieurs rapports parlementaires publiés dans les années 2010 et plus récemment sur le rapport de Victorien Lurel sur l'inégalité réelle Outre-mer (Mars 2016). Ce rapport, affiche l'écart entre niveau de vie des ultra-marins en comparaison avec l'hexagone. Les écarts des prix avec la métropole qui sont considérables, ils varient entre en 22% à 38% sur des produits alimentaires.

Sur le plan de l'éducation, notamment l'échec scolaire. Le taux d'abandon scolaire est deux fois plus élevé qu'en France métropolitaine. Selon une étude réalisée par le ministère de l'Éducation nationale, lors des journées de défense des citoyens organisées en 2016, la part des jeunes de 18 ans rencontrant des difficultés de lecture a atteint entre 30 et 75% dans les départements français d'outre-mer (27,6% à la Réunion, 30,4% en Martinique, 33% en Guadeloupe, 48,4% en Guyane française et 74,9% en Mayotte) contre 10% dans l'ensemble de la France.

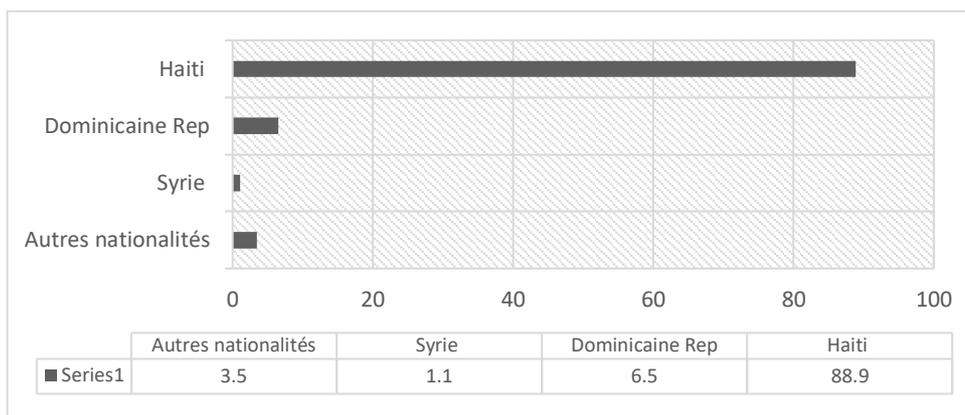
D'autres inégalités subsistent en termes de dépenses d'investissement dans les infrastructures de base (infrastructures de transport et d'assainissement, infrastructures électriques, logements numériques, etc.). Ainsi, en termes d'assainissement, 56% de l'eau douce est de bonne qualité en France métropolitaine mais seulement 12% en Guyane française, 23% en Guadeloupe et 42% en Martinique. 5% des Guyanais n'ont pas accès à l'eau potable.

1.3.1. La population et les conditions immigration

Sachant que le territoire abrite près de 50 000 personnes en situation irrégulière, selon les données de la caisse général de la sécurité sociale de Guyane qui, dans son rapport d'activité de 2020, mentionnait 35 549 demandes d'AME dont seulement 19 717 ont pu bénéficier de ce dispositif. La Guyane française a été soumise au cours des vingt dernières années à un flux d'immigration illégale d'un côté comme de l'autre, avec l'arrivée de demandeurs d'asile venant d'Amérique latine et du Moyen-Orient. En 2015, les chiffres étaient estimés à plus de 20 000 demandeurs d'asile.

L'asile est un droit reconnu par la Constitution française, qui bénéficie aux victimes de persécution ou aux personnes qui ont de bonnes raisons de craindre d'être persécutées dans leur pays d'origine, sur la base de leurs opinions, de leur religion ou de leur origine ethnique. A ces motifs s'ajoutent les victimes de guerres, comme en Syrie. Face à ce flux migratoire sans précédent, l'État a pris des mesures par la création en 2017 en Guyane plus précisément à Cayenne d'une antenne de l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA). Une loi a été voté à l'assemblée en 2018 sur la procédure et délai de traitement des demandes d'asile.

Figure 2. Répartition en % du nombre des demandes d'asile par nationalité en 2017.



Sources : Rapport OFPRA, 2017

En Guyane française, il n'y a pas de centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA). Seule la Croix-Rouge offre en moyenne 600 places d'hébergement aux demandeurs d'asile pour une moyenne de 6 000 demandes. La Guyane a été le triste précurseur de la réforme de l'allocation pour demandeurs d'asile (ADA) qui est maintenant endémique en France métropolitaine. Cette allocation est versée sur une carte qui n'autorise que les achats de nourriture dans les magasins. Les demandeurs d'asile n'avaient accès à aucun logement en raison de déficits dans les structures de l'État pouvant efficacement les accompagner, de sorte que la seule solution était de payer pour le logement illégal dans les bidonvilles pour dormir les marchands sommeil, grâce à leur ADA. Ce n'est donc plus possible aujourd'hui, aggravant la précarité et la détresse de ces personnes.

L'informatisation à certaines étapes, fait que certains immigrés choisissent volontairement de rester dans une situation illégale et intègrent les activités informelles, d'autant plus que les pratiques de contournement des règles restent nombreuses et accessibles. Pour une majorité d'entre eux, ce n'est pas tant le refus de se ranger dans le cadre légal que la conséquence d'une impossibilité pratique et la crainte de voir la demande d'asile échouer et de devoir retourner chez eux.

1.4. Répartition spatiale des migrants et des communautés

L'État détient plus de 80% du foncier, et les zones urbaines sont majoritairement occupées, de ce fait le coût du logement reste haut particulièrement notamment pour des personnes venant de pays dont la monnaie est faible, à l'image de ce que l'on retrouve dans la zone Amérique et Caraïbe. Face à cela apparaît l'implantation spontanée des populations immigrées en situation irrégulière dans de large réseau de sous-locations d'habitations parfois elles-mêmes illégales. Ces logements précaires sont souvent insalubres et n'ont pas d'accès aux réseaux d'eau et d'électricité. Ils sont souvent en dehors de l'entretien et des services publics. De leur implantation à leur entretien, tout répond d'un système de fonctionnement mis en place et géré par les populations elles-mêmes, dont les pionnières ont pu s'attribuer le territoire.

En effet, il est préférable d'appartenir à des associations de quartiers pour obtenir un terrain ainsi que pour construire sur celui-ci : 89.6% des propriétaires (immigré en situation irrégulière) interrogés n'ont eu recours qu'à l'association de quartier pour la construction de leur logement (autofinancement, solidarité etc.), la contribution économique relève ainsi encore du système informel.

Finalement, ces quartiers sont composés de 1000 à 3000 habitants, taille critique leur permettant de demander l'accès aux services de l'État ainsi qu'une probable régularisation des populations installées après une dizaine d'années d'occupation (F. Piantoni). Ce fut le cas pour les habitants de la colline de Mont Ploërmel, des démolitions ont été décidées en 2019, s'en est suivie une régularisation des personnes occupant le côté de la route appartenant à la municipalité, ça n'a pas encore été effectué pour la partie de Cayenne.

De plus, comme le souligne Frédéric Piantoni (2011), le territoire de Guyane est délimité par des marges physiques, soit par ses caractéristiques naturelles, telles que les rivières, soit par des frontières sociales créant des « villages » ethniques dans lesquels certaines nationalités prédominent. Ce sont, à titre d'exemple, les « places urbaines [...] Chinois, Brésilien, saramakas, quartiers haïtiens de Bonhomme ou Eau-Lisette « Il y a donc un fort caractère culturel dans les échanges de toutes sortes - pratiqués sur un territoire donné. Ce sont des logiques mixtes, le résultat des contributions du pays d'origine et du territoire d'accueil qui prévalent. « Les quartiers d'immigration sont plus qu'une résidence par défaut. Ils sont les premiers ancrages des parcours, sas et interfaces entre la vie d'avant et celle projetée ; des lieux d'échanges, de détresse et de dépendance, où la précarité de ceux qui recommencent une vie reste une référence à dépasser pour soi ou pour la descendance. » (Op cit, F. Piantoni).

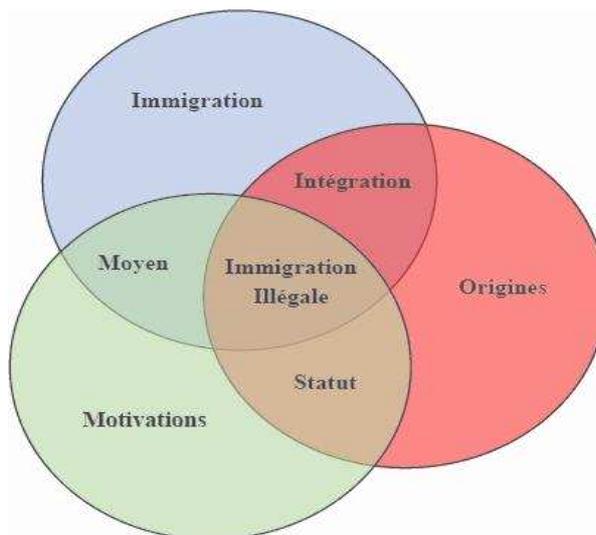
1.4.1. L'immigration irrégulière : L'impact économique constaté sur le terrain au travers de l'activité

Concernant l'immigration irrégulière, il est évident que nous ne pouvons-nous appuyer sur les données d'organisme pour en parler c'est pourquoi nous allons l'aborder à partir d'informations récoltées sur le territoire. Les immigrés en situation irrégulière sont le plus représentés dans le secteur du bâtiment dans lequel il existe une grande politique de sous-traitance. Les grandes entreprises obtiennent des marchés et font appel à de plus petites entreprises, voire des artisans, pour les réaliser. Celles-ci affichent pourtant un nombre de salariés trop peu significatif pour réaliser les chantiers. La main d'œuvre dans le bâtiment est constituée par les Brésiliens et les Haïtiens. Trois cas spécifiques peuvent être signalés : vente de signature de l'artisan à hauteur de 10% du montant du marché (il fait réaliser le travail), l'artisan fournit la main d'œuvre, ou il encadre effectivement la main d'œuvre.

Cependant, « : les étrangers sont deux à trois fois moins bien payés qu'un salarié déclaré pour une entreprise », ce qui serait « est une des causes (sinon la première) des difficultés des entreprises moyennes du bâtiment en Guyane, dont un nombre conséquent a disparu ». Des enquêtes de l'inspection du travail montrent que seulement la moitié des employés dans des rizières (Mana) et des scieries (Saint-Laurent du Maroni) étaient déclarés, et seulement la moitié des heures travaillées étaient payées. Il existe de nombreux exemples illustrant la précarité des conditions de travail des personnes en situation illégales, mais également les revenus perçus sont bien inférieurs (souvent moins que la moitié d'un salaire déclaré pour un poste équivalent).

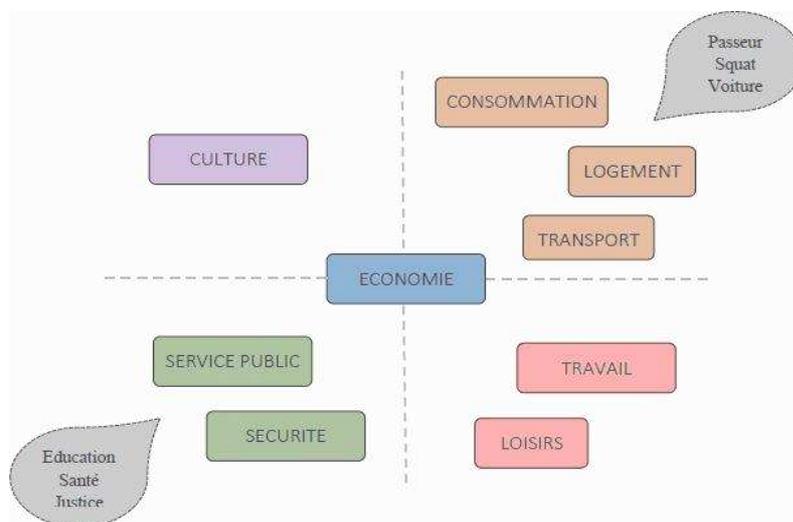
Les employeurs utilisent la peur de l'expulsion contre ces immigrés, alors que cela pourrait être pour eux une raison de régularisation (par occupation d'un emploi et donc contrat de travail). L'avantage financier est très important pour les employeurs qui ne respectent pas les normes de sécurité, payent des salaires nets très en-deçà du marché, aucunes cotisations sociales (les ¾ des employés du secteur ne seraient pas déclarés). Compte tenu du manque d'informations quantitatives sur le poids économique des personnes en situation irrégulière, il semble nécessaire d'envisager une enquête afin de pouvoir la calculer. Nous avons illustré ces deux figures dont la première ci-dessous, met en avant mes composantes de l'immigration illégale et leur position dans leur sphère d'interaction.

Figure 3. Composantes de l'immigration illégale et leur position dans leur sphère d'interaction



La figure 4 ci-dessous montre les différentes variables de la sphère économique. Chaque groupe de variables est séparé par une ligne pointillée, ce qui signifie que d'un point de vue qualitatif, les limites sont poreuses, de sorte que chaque terme est un facteur d'influence sur l'autre. Par exemple, le type d'œuvre choisi dépendra d'un aspect culturel, tout comme les produits consommés.

Figure 4. Variables de la sphère économique

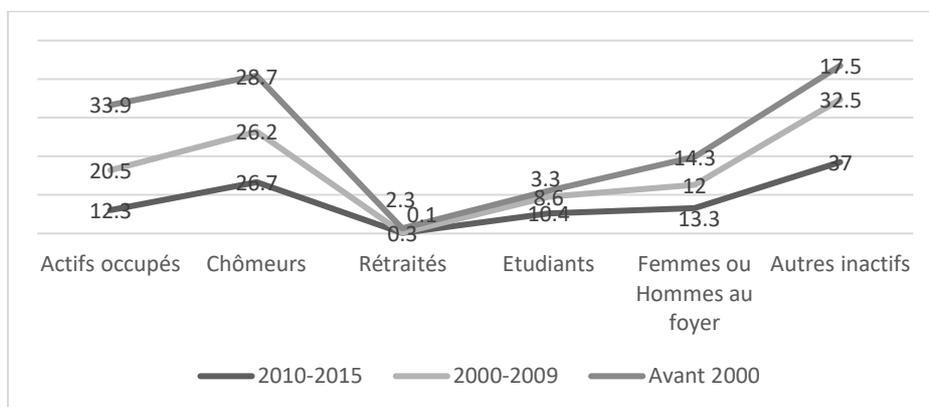


1.5. Conditions d'emploi des immigrants

Chez les étudiants, plus leur arrivée est récente, plus leur proportion est importante. Entre 2010-2015, 10 % d'arrivées contre 3 % pour ceux arrivés avant 2000. Ceux qui sont arrivés avant 2000 sont trop âgés pour les études. Chez les hommes et les femmes au foyer c'est le même constat que pour les chômeurs. Quelle que soit la période d'arrivée, la proportion est plus au moins constante. Pour les immigrants arrivés entre 2010 et 2015, la proportion des inactifs est de 37 % contre 17 % pour ceux arrivés

avant 2000. Il y a une probabilité pour que ces migrants travaillent dans l'informel. Il est facile d'imaginer comment il est possible d'intégrer en même temps deux catégories vulnérables. Loin de vouloir énumérer tout ce qui peut exister en Guyane, il convient de se demander si les normes internationales du travail là où elles sont légiférées, affectent, ici en Guyane, des populations qui subissent, par l'accumulation de critères néfastes à l'employabilité dans le secteur formel de l'emploi.

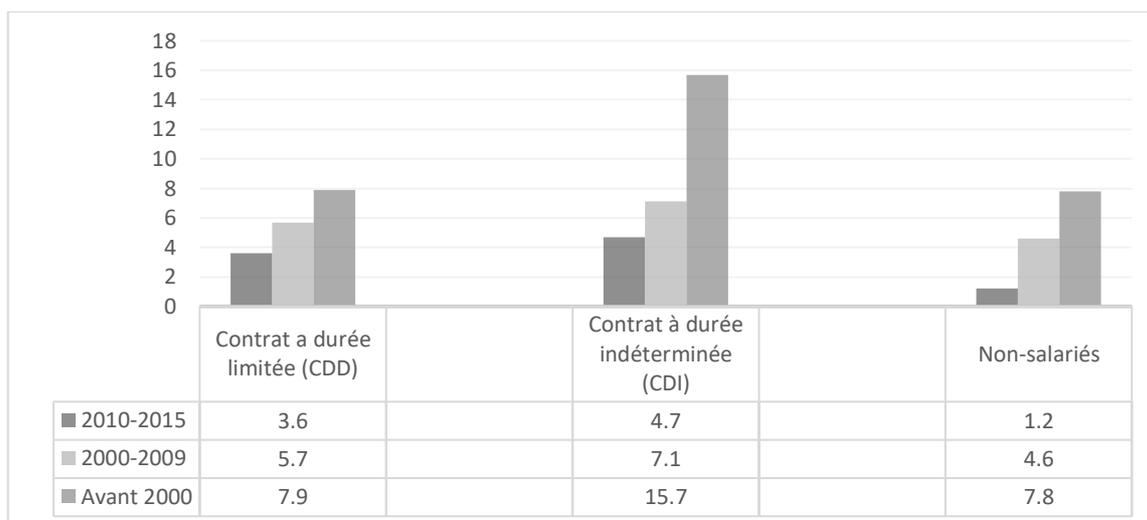
Figure 6. Activité des immigrés selon les périodes d'arrivé



Source : Insee, RP2018 exploitation principale, géographie au 01/01/2021.

Du point de vue d'accès à l'emploi des immigrés, nous avons comparés les périodes suivantes : avant 2000, entre 2000 et 2010, et entre 2010 et 2015. Nous constatons qu'il y a moins d'embauche qu'avant 2000. Les immigrés arrivés avant 2000 en Guyane avaient plus souvent des contrats à durée indéterminée : 16 % pour ceux arrivés avant 2000 contre 5 % entre 2010 et 2015. C'est le même constat pour les contrats à durée déterminée. Cela prouve qu'il faut de plus en plus une qualification professionnelle pour s'insérer. Il y a aussi un fort taux de chômage en Guyane (22 %), ce qui rend encore plus difficile l'accès sur le marché du travail.

Figure 5. Condition d'emploi des immigrés



Source : Insee, RP2018 exploitation principale, géographie au 01/01/2021.

La population active immigrée et non immigrée sont disparates. Le taux d'activité de la population immigrée représente 22 % de la population active totale. Parmi la population non immigrée, le niveau de diplôme est déterminant pour l'accès à l'emploi. À l'inverse, dans la population immigrée, plus le niveau de diplôme est faible, plus la part des actifs ayant un emploi est importante. De ce fait, on peut déduire que la plupart des immigrés exercent un emploi souvent peu qualifié. La question même du chômage est sujette à discussion notamment pour les immigrés en attente d'un statut favorisant l'emploi déclaré et ceux qui optent pour entrer sur le marché du travail de façon parallèle et d'y rester. Cette population immigrée « au chômage », à l'œuvre dans l'économie informelle est officiellement exclue du système productif français, tout en étant parfaitement intégrée au système productif local, comme si le droit français concernant l'immigration et le travail n'était qu'une seconde couche de l'économie guyanaise à peine plus importante. Ainsi, ils peuvent être au moins inclus socialement au département. L'IEDOM parle du rôle d'amortisseur social¹ que joue l'économie souterraine, car elle évite souvent la pire des situations à bon nombre de guyanais et d'étrangers arrivant en Guyane pour qui le travail informel est davantage une logique de survie.

La population immigrée est peu diplômée. Que leur arrivée soit récente ou ancienne, les sans diplômes sont toujours les plus nombreux à venir s'installer. Trois immigrés sur cinq ne possèdent aucun diplôme. La population immigrée arrive en Guyane de moins en moins diplômée parce que dans les vagues d'immigration récente (2010-2015), la proportion des sans diplômes est plus importante qu'avant 2000. Les facteurs à l'origine du niveau de qualification peu élevé des immigrés sont : la non-reconnaissance des diplômes de pays d'origine de certains immigrés, la manque de corrélation entre l'expérience professionnelle de ces derniers acquis dans le pays d'origine et le pays d'accueil. De plus nous pouvons prendre en compte le fait que leurs demandes ne répondent pas aux offres du pays d'accueil.

Aussi, il est important de prendre en compte le rôle du sous-emploi et de l'activité informelle a un poids fort sur le territoire Guyanais, qui permettent aux populations immigrées et à faible niveau de formation d'accéder à des emplois et de percevoir un revenu, même si les écarts restent importants avec l'emploi légal, notamment du fait de l'exploitation dont font preuve les employeurs envers ces populations. Ces cas sont particulièrement visibles dans la construction et les services domestiques ou à la personne.

2. Analyse économique du développement et de l'immigration : Cadre théorique

Les théories du développement s'appuient sur des principes qui relèvent en effet de la théorie économique. La circulation constante des échanges favorise l'accumulation, cette dernière est un facteur de la production et de la croissance. D'autres principes se sont ajoutés comme la division du travail, qui est induite par l'accumulation, la production de masse qui est favorisée par la division du travail ; le progrès et l'innovation, la libre circulation des capitaux et des biens sont aussi des moteurs du développement économique et de la croissance. Autant de principes de base sur lesquels reposent les théories économiques et les théories du développement. Ainsi, pendant longtemps, les principes de l'économie élaborés par les premiers théoriciens de l'économie classique, Adam Smith (1723-1790), David Ricardo (1772-1823) et Jean-Baptiste Say (1767-1832), ont servi de base aux théories du développement économique et du développement, car à cette époque, le développement serait assimilé au développement économique.

L'analyse économique des migrations internationales est encore un domaine de recherche relativement peu développé. Alors que les questions soulevées par le commerce international et les flux de capitaux

¹ IEDOM, décembre 2019, N°587, L'Ouest Guyanais : un enjeu économique et social majeur pour l'avenir de la Guyane.

liés au développement ont traditionnellement attiré l'attention des économistes, la quantité de travail effectué sur les flux migratoires est beaucoup plus limitée. En outre, ces derniers se sont essentiellement concentrés sur deux questions : d'une part, la constitution de théories explicatives de la structure des migrations internationales. D'autre part, la définition et la quantification des externalités des flux migratoires pour les marchés du travail des pays d'accueil et, dans une moindre mesure, des pays d'origine. En revanche, la formulation dans le cadre du paradigme économique standard d'une théorie positive de la politique d'immigration a été ignorée jusqu'à très récemment. E. Meyers a ainsi différencié en 2000. Six approches analytiques de cette politique publique (les approches marxistes, réalistes, constructivistes, nationales, domestiques et institutionnalistes) empruntant leurs concepts et méthodes à plusieurs sciences sociales, y compris l'histoire, la science politique et la psychologie, mais sans influence majeure de l'économie E. Meyers, (2000).

Cette observation d'une théorie économique standard avec l'insouciance de débattre de la politique d'immigration est progressivement remise en question par des recherches développées à partir de la fin des années 1990. Le travail de pionnier dans ce domaine est très certainement l'article de 1996 sur l'économie politique de l'immigration J. Benhabib, (1996). Cette première version formalisée d'un modèle de détermination de la politique d'immigration d'un État est représentative de l'approche économique « habituelle » de cet instrument : l'admission d'immigrants génère des transferts de revenus entre les groupes nationaux déterminant la structure des clivages de préférences en matière d'immigration.

La structuration des relations économiques induites par l'immigration détermine en retour les critères d'admission des étrangers édictés par l'État. En d'autres termes, les variations intertemporelles et internationales dans le degré d'ouverture des économies nationales à l'immigration peuvent s'expliquer par les externalités économiques de l'immigration, propres à chaque pays. La démonstration de cette relation se déroule en deux étapes. Premièrement, la théorie standard explique l'existence de clivages sociaux portant sur la détermination de la politique d'immigration par les transferts de revenus entre groupes nationaux générés par l'admission d'immigrants. La venue d'étrangers dotés de facteurs de production modifie la dotation factorielle relative de l'économie d'accueil, et par conséquent les revenus que tirent les nationaux de leur participation à l'activité productive.

Dans les modèles théoriques de l'économie standard, l'impact de l'immigration sur le marché du travail est analysé comme l'effet d'un « choc » sur le volume d'un « facteur de production » le travail, ou même le travail peu qualifié.

Beaucoup de chercheurs en science sociale à travers les revues de la littérature sur l'immigration, ont essayé à travers leurs études, démontrer que l'immigration a plus ou moins un impact sur les natifs peu instruits, qui ont de faibles revenus et qui sont souvent au chômage. L'immigration est souvent considérée comme une menace pour les travailleurs du pays d'accueil. Théoriquement, on veut que les immigrés aient des compétences qui soient différentes de celles des travailleurs déjà présents afin qu'ils viennent combler les lacunes du marché du travail. En pratique, les immigrés ont souvent des caractéristiques qui les mettent en concurrence avec ces travailleurs. En augmentant l'offre de main-d'œuvre, ils peuvent réduire leurs salaires et leur niveau d'emploi.

De nombreuses études ont tenté de mesurer empiriquement les effets de l'immigration sur le marché du travail du pays d'accueil. Pour ce faire, elles ont comparé les salaires et l'emploi sur des pays où il y a beaucoup d'immigré aux salaires et à l'emploi dans les régions ou les secteurs où il y a peu d'immigré. D'après l'étude de Gille Grenier (2008). Il a souligné dans son étude qu'il est difficile de faire une comparaison entre les régions, car les régions diffèrent les unes des autres pour de nombreuses raisons

autres que le nombre d'immigré. Il conclut que l'immigration augmente les salaires et l'emploi et les conditions du marché du travail sont meilleures à Toronto parce qu'elle est plus prospère sur le plan économique. C'est l'une des raisons pour lesquelles les immigrants choisissent cette ville.

D'autres auteurs comme Altonji et Card (1991) ont étudié le marché du travail dans 120 grandes régions métropolitaines des États-Unis avec les recensements de 1970 et de 1980. Afin de mieux tenir compte des différences observables et inobservables entre les villes, ils évaluent comment les changements dans la situation économique des travailleurs peu qualifiés entre les deux recensements sont liés aux changements dans l'immigration. Leur méthode ne permet pas de détecter les effets négatifs de l'immigration sur l'emploi et le chômage des travailleurs peu qualifiés.

En transposant ces faits dans le cas de cet article, nous essayerons d'effectuer une analyse empirique à l'aide d'un modèle probit afin de comprendre les facteurs qui encouragent les personnes à immigrer en Guyane. Glick (1947) et Rossi (1955) ont utilisés une approche pour étudier sur les facteurs explicatifs de l'immigration. Dans leur approche, ils expliquent que la vie d'un individu est marquée par divers événements qui la ponctuent et déterminent les besoins du lieu résidentiel et du logement. Ces besoins évoluent ainsi au cours de la vie, et la transition d'un épisode à l'autre peut mener à l'insatisfaction à l'égard du lieu de résidence présent, ce qui encouragerait l'individu à migrer pour répondre à ses nouveaux besoins.

2.1. Étude des facteurs explicatifs de l'immigration par un modèle Probit

Plusieurs études empiriques ont été menées concernant la probabilité de migration des individus ainsi que leur intégration sur le marché de travail dans les pays d'accueil. Le modèle Probit est l'un des modèles utilisés en économétrie pour analyser faits économiques. Hatton & Williamson (2002), Pedersen & al. (2008), et Clark & al. (2004), Schiff (2007), de Melo (2007) ont exposés dans leurs études les facteurs culturels, géographiques et économiques comme déterminants de l'immigration. Ils ont développé un modèle macroéconomique qui permet de mesurer l'impact de la politique d'ouverture à l'immigration² qui prend la forme suivante : $M_{it} = f(X_{it}; P_{it})$ et amène à la théorie qu'il existe donc une politique migratoire induite par les facteurs structurels X_{it} et une politique migratoire autonome P_{it} . La distinction entre les deux nous permet de mesurer la partie autonome de la politique migratoire. Nous considérons donc que la variable P n'est pas influencé par les facteurs exogènes X , c'est-à-dire qu'elle mesure vraiment la politique discrétionnaire des gouvernements ; cette condition est également nécessaire pour la simple estimation des paramètres β .

Nous avons également l'article d'Étienne Rusamira (2006). L'objectif de son article était d'élaborer des modèles statistiques et empiriques de la migration interpolitte et internationale au Canada. Ces modèles comporteront deux aspects essentiels, l'un explicatif et l'autre prédictif. Ces modèles, qui intègrent plusieurs variables (démographiques, socio-économiques et géographiques) des migrants devraient permettre de mieux expliquer pourquoi les migrants choisissent une destination plutôt qu'une autre. Il a utilisé le modèle Logit conditionnel connu aussi sous le nom de Logit conditionnel de McFADDEN qui l'a créé en 1973 pour déterminer les facteurs explicatifs de migration. Le modèle qu'il a utilisé repose sur un processus multiple c'est-à-dire plusieurs étapes et séquentiel.³ Mathématiquement, ce modèle est écrit sous la forme de l'équation suivante : `

³ LEDENT J., 1987, « Nested logit model and Maximum Quasi-Likelihood method. A flexible methodology for analysing interregional migration pattern ».

$$\Pr(y_i = j|x_i) = \frac{\exp(\beta x_{ij} + aW_i)}{\sum \exp(\beta x_{ij} + aW_i)} \text{ avec } i \neq j$$

Le modèle logit conditionnel présente les caractéristiques suivantes :

Il vérifie la propriété bien connue sous le nom d'indépendance des États non pertinents (IIA), le rapport des probabilités associées aux choix entre deux modalités est indépendant des autres modalités. En d'autres termes, l'ajout ou la suppression d'un terme ne modifie pas la relation des autres termes. Mais ce dernier doit être clairement distinct et pondéré indépendamment aux yeux du décideur AGRESTI, (1990 : 316). Il permet d'intégrer à la fois les caractéristiques (ou variables) de choix et celles des individus (AGRESTI, (1990 : 317), GREENE (1993 : 665). Le modèle logit multinomial ne traite que des caractéristiques de ce dernier (GREENE, 1993 : 665).

2.1.1. Analyse descriptive et estimation

Cette partie consiste à porter des précisions sur la population immigrée que nous étudions à partir des échantillons que nous présenterons. Par définition un échantillon est un ensemble d'individus prélevés, suivant un procédé bien défini, dans l'ensemble plus important constitué par la population ciblée. Le nombre d'individus prélevés, souvent noté n , s'appelle la taille de l'échantillon. Dans le cadre de cette étude, notre n qui représente la taille de l'échantillon de notre enquête est de 1000 ménages. L'objectif ici est de voir si les variables ci-dessous dépendent de la variable immigrée. Dans le cas où ces variables dépendent de la variable immigrée, on conclura que la durée d'un immigré sur le territoire joue sur la ou les variables qui dépendent. Commençons par la statistique des variables.

Tableau 1. Sexe : Feminin (1), Masculin (0)

SEXE	Freq.	
0	251	*****
1	749	*****
Total	1,000	

Source : donnée d'enquête auprès des immigrés (2020)

Nous notons ici selon les résultats que 74% des immigrés interrogés sont des femmes contre 25% des hommes. Cela s'explique par le fait que ces femmes arrivent en Guyane française pour rejoindre leur conjoint, ou pour des raisons sociales et économiques par rapport à leur pays d'origine. Parmi les 25% d'hommes se trouvent des jeunes inscrits au lycée ou à l'université en Guyane, ainsi que des personnes sans diplôme ni qualification professionnelle et qui s'engagent dans des activités non déclarées pour survivre ou subvenir à leurs besoins quotidiens.

Tableau 2. Choix de destination : Guyane (1), autres (0)

CD	Freq.	
0	268	*****
1	732	*****
Total	1,000	

Source : donnée d'enquête auprès des immigrés (2020)

73% des immigrés disent avoir choisi la Guyane comme destination finale, en raison de sa perméabilité aux frontières, du lien familial qu'ils ont sur le territoire mais aussi pour des raisons de l'éducation des enfants, de la sécurité et de la santé, contre 27% qui sont en transit. C'est le cas pour les demandeurs d'asile qui ont la possibilité de postuler sur le territoire et une fois le statut obtenu, il regagne leurs familles en Europe.

Tableau 3. Famille/amis : Lien familial, amis ou autres (1), n'ont pas de lien (0)

FAMIL	Freq.	
0	203	*****
1	797	*****
Total	1,000	

Source : donnée d'enquête auprès des immigrés (2020)

79% des immigrants qui ont répondu à nos questions ont un lien en Guyane française (amis, famille ou connaissances) contre 21% qui n'ont aucun lien mais qui essaient cette aventure pour une vie meilleure. En ligne nous avons, la dépense mensuelle effectuée par la population immigrée et en colonne nous avons leur durée sur le territoire. Nous essayons de comprendre dans cette analyse si la variable durée dépend de la variable dépense tout en calculant les effectifs marginaux. Ce calcul d'effectif marginal correspond à l'étude d'un seul des deux caractères.

L'analyse des données de notre échantillon d'enquête de terrain sur les facteurs explicatifs de l'immigration en Guyane. La spécification de ce modèle a été fondée sur la base de certains enseignements de la littérature empirique. L'échantillon des données utilisé est celui de notre enquête de terrain que nous avons réalisée auprès de la population immigrée vivant sur trois communes de Guyane à savoir :

- La commune de Saint Laurent du Maroni
- La commune Saint Georges Oiapoque
- Ville de Cayenne et ses environs (Matoury et Remire Montjoly)

18.4 % des personnes interrogées étaient en situation irrégulière à Cayenne, 25,6% pour Saint-Laurent du Maroni (la majorité provenant du Suriname), 4% à Saint Georges Oiapoque, soit un total de 48% d'étrangers en situation irrégulière. Dans le cas de notre étude, nous avons opté pour ces deux modèles ci-dessous afin d'avoir des éléments scientifiques pour répondre à la problématique sur les facteurs explicatifs de l'immigration en Guyane.

2.2. Présentation et choix du modèle Probit

Le modèle probit est basé sur la fonction de répartition de la loi normale. On suppose que la variable aléatoire U_i suit une loi normale centrée et réduite. Soit ϕ et Φ respectivement la fonction de répartition et la densité de la loi normale centrée et réduite.

On a :

$$\Phi(t) = \int_{-\infty}^t \frac{1}{\sqrt{2\pi}} \exp\left(-\frac{1}{2}x^2\right) dx$$

$$\phi(t) = \frac{1}{\sqrt{2\pi}} \exp\left(-\frac{1}{2}t^2\right)$$

La distribution normale est asymétrique, on a :

$$\phi(-t) = 1 - \phi(t)$$

Sa moyenne est égale à 0 et sa variance 1.

On peut écrire la probabilité p_i sous la forme :

$$p_i = \frac{1}{\sqrt{2\pi}} \int_{-\infty}^{a+\beta+\lambda z_i} \exp\left(-\frac{1}{2}t^2\right) dt$$

- **Génération des modalités**

Puisque notre base de données est plutôt qualitative, nous procédons à la modalité suivante.

On pose immigrer :

- Si la personne est immigrée = 1
- Sinon = 0

Les variables sont : Immigration (IM) (1 immigré, 0 pour non immigré), Statut (ST) (1 pour les personnes qui ont immigré pour le statut social de la Guyane, 0 pour autres raisons), Sexe (SEXE) (1 pour Féminin, 0 pour masculin) Revenu (RE) (1 pour les personnes qui ont un revenu supérieur à 500€, 0 pour les personnes qui ont un revenu inférieur à 500€), Lien familial (LF) (1 pour des personnes qui ont un lien familial en Guyane, 0 pour les personnes qui n'en ont pas). Hébergement (HEB) (1 pour les personnes hébergées, 0 pour les personnes qui habitent les maisons de fortune), Diplôme (DIP) (1 pour les personnes qualifiées : qualifications par des diplômes ou compétences, 0 pour les non qualifiés), Choix de destination (CD) (1 pour les personnes qui ont choisi la Guyane comme destination finale, 0 pour les personnes qui sont en transit) Âge (AGE) et Activité (ACT) (1 pour activité formelle, 0 pour activité informelle).

2.2.1. Présentation des données et choix des variables

Les données utilisées proviennent de 1000 ménages, sur une période de 1 an, répartis sur trois communes que nous appelons bassin de vie. L'utilisation des variables qualitatives comme des variables explicatives dans un modèle de régression ne pose aucun problème.

Figure 7. Tableau avec une descriptive des variables

Effectifs des enquêtés	Codification des variables	Variables
Observations	OBS	
Immigré	IM	Variable dépendante
Statut social	SS	Variable explicative
Sexe	SEXE	Variable explicative
Revenu	RE	Variable explicative
Lien familial	LF	Variable explicative
Hébergement	HEB	Variable explicative
Diplôme	DIP	Variable explicative
Choix de destination	CD	Variable explicative
Âge	ÂGE	Variable explicative
Activité	ACT	Variable explicative

Source : auteure

Figure 8. Tableau de statistique de Khi-Deux

Tabulation of IMMIGRATION and SEXE				
Date : 08/29/21 Time: 19:52				
Sample : 1 1000				
Included observations : 1000				
Tabulation Summary				
Variable	Catégories			
IMMIGRATION	2			
SEXE	2			
Product of Catégories	4			
Count	SEXE			Total
	0	1		
IMMIGRATION 0	103	117		220
IMMIGRATION 1	419	361		780
Total	522	478		1000

Source : données d'enquête

Avant de commencer l'estimation de notre modèle probit, nous avons calculé la proportion de personnes immigrés avec la proportion des femmes dans notre échantillon. Ce calcul est passé par un test statistique de Khi-Deux. Selon les résultats, la proportion des personnes immigrées est $= \frac{780}{1000} = 0,78$ et celle des femmes dans l'échantillon est de $478/1000 = 0,478$. Nous avons vérifié par un test d'indépendance du Khi-Deux selon les hypothèses suivantes :

H_0 : Les caractères sont indépendants

H_1 : les caractères sont dépendants

2.3. Estimation du modèle Probit

Dans cette section, l'enjeu de cette démonstration est de de présenter la synthèse des résultats de l'estimation du modèle Probit. Les résultats sont obtenus grâce au logiciel Eviews. Le modèle de base était composé des douze variables. Après la première estimation, nous obtenons trois variables statistiquement significatives. Les tableaux ci-dessous nous donnent les plus amples informations sur les résultats. Rappelons que le modèle Probit est un type de modèle économétrique avec choix binaire. C'est-à-dire un choix entre deux options. Elle se caractérise par le fait qu'elle est basée sur une distribution cumulative normale standard. Une distribution cumulative normale standard liée à une variable aléatoire est une fonction qui signale la possibilité que ladite variable ait une valeur inférieure ou égale à un certain nombre, qui fonctionne comme un seuil.

Tout d'abord, nous avons une équation qui explique la variable dépendante Y, et ce, en fonction d'une ou plusieurs variables indépendantes (X). Dans cette étude empirique, notre Y, variable dépendante est l'immigration. Dans ce modèle à l'aide de notre donnée d'enquête, nous allons essayer de voir à travers le panel de nos variables explicatives, lesquels d'entre eux expliquent l'immigration en Guyane.

Notre variable dépendante comme nous l'avons préciser ci-haut est l'immigration c'est-à-dire $Y =$ immigration et les variables explicatives sont : Statut social de la Guyane, Sexe, âge, Diplômé, Lien familial, Hébergement, Choix de destination, Activité, revenu, dépense.

2.3.1. Résultat du modèle

Nous procédons à l'estimation du modèle probit par le logiciel Eviews. Dans notre résultat, le coefficient de constante est la valeur de la fonction de répartition inverse quand aucune contrainte n'est imposée et que le taux de réponse naturelle est de 0. Le taux de réponse naturelle est la probabilité qu'une unité rencontre une défaillance sans être exposée à aucune contrainte. Cette statistique est utilisée dans des situations à taux de migration ou de défaillance élevé. Si le taux de réponse naturelle est supérieur à 0, la contrainte n'est pas à l'origine de toutes les défaillances dans l'analyse.

Tableau 4. Résultat d'Estimation

Dependent Variable : IMMIGRA_
Method: ML - Binary Probit (Newton-Raphson / Marquardt steps)
Date : 02/08/22 Time : 01:57
Sample: 1 1000
Included observations : 1000
Convergence achieved after 6 itérations
Coefficient covariance computed using the Huber-White method

Variable	Coefficient	Std. Error	z-Statistic	Prob.
C	-0.986499	0.360830	-2.733970	0.0063
REVENU	1.132863	0.156546	7.236621	0.0000
SEXE	-1.047751	0.129578	-8.085875	0.0000
AGE	0.155110	0.012989	11.94151	0.0000
DIPLA_ME	0.461386	0.131455	3.509842	0.0004
HEBERGEMENT	-1.549294	0.226622	-6.836479	0.0000
CD	-0.524488	0.178958	-2.930787	0.0034
STATUT	-1.462214	0.158511	-9.224703	0.0000
McFadden R-squared	0.560861	Mean dependent var	0.780000	
S.D. dependent var	0.414454	S.E. of regression	0.269900	
Akaike info criterion	0.478772	Sum squared resid	72.26347	
Schwarz criterion	0.518034	Log likelihood	-231.3858	
Hannan-Quinn criter.	0.493694	Deviance	462.7716	
Restr. deviance	1053.816	Restr. log likelihood	-526.9080	
LR statistic	591.0443	Avg. log likelihood	-0.231386	
Prob(LR statistic)	0.000000			
Obs with Dep=0	220	Total obs	1000	
Obs with Dep=1	780			

Source : donnée d'enquête auprès des immigrés (2020)

Selon les résultats obtenus, les variables Revenu (salaire), Diplôme (qualifications) et Âge, choix de destination ont un effet global significatif sur la probabilité de migration (la volonté d'un individu de migrer) en Guyane française. La statistique sur la variable dépendante moyenne (Mean dépendent var) indique que la proportion des immigrés est de 78 %. Cela explique nous sommes face à une vague de migration économique selon les résultats de l'enquête et la proportion des migrants.

Le R2 de Mac Fadden est égal à 0,560000. Cette valeur indique que 56 % des fluctuations de la probabilité d'immigration s'expliquent par les variables mentionnées ci-dessus. Nous voulons à travers les résultats obtenus, vérifier l'analyse des effets marginaux de l'ensemble des variables, en faisons une interprétation de l'impact de chaque variable individuelle sur la probabilité d'immigrer. Ainsi, nous observons dans cette estimation que sur 8 variables analysées par le modèle de choix ordonné, les variables sexe, revenu, statut social, hébergement et âge étaient significative et positive au seuil de 1%,

5%, cela a confirmé notre hypothèse selon laquelle l'immigration est expliquée par les variables citées ci-haut.

Ces résultats s'expliquent en partie par la politique de regroupement familiale et/ou des migrants familiaux qui arrivent souvent à un plus jeune âge et ont donc plus de possibilités pour certains de s'intégrer à l'école. Le deuxième raisonnement est celui des migrants économiques (avec ou sans emploi à l'arrivée). Ceux leurs compétences linguistiques sont relativement plus faibles, en particulier celles qui viennent de ces pays anglophones. Parmi ces arrivants figurent ceux qui viennent étudier, beaucoup sont plus jeunes que ceux d'autres groupes et leurs taux d'emploi sont inférieurs à ceux des migrants économiques, mais supérieurs à ceux des migrants familiaux (immigration légale ou illégale) et des réfugiés. En moyenne, leur durée de séjour est généralement aussi plus longue que celle des migrants économiques, ce qui suggère que certains d'entre eux restent en Guyane française après leurs études. Cette analyse économétrique a permis de saisir le niveau de significativité des variables dans l'explication. Ainsi, sur les neuf variables du modèle économétrique, trois variables se sont révélées significatives.

3. Test de Hosmer-Lemeshow

Ce test Hosmer-Lemeshow vérifiera si l'ajustement de notre modèle est bon ou non selon les hypothèses suivantes :

H_0 : l'ajustement du modèle Probit est bon

H_1 : l'ajustement du modèle Probit est mauvais

La valeur très élevée de la statistique de Hosmer-Lemeshow (statistique HL) indique une différence très significative entre les valeurs observées et prédites des déciles, dans cette situation l'hypothèse H_0 est rejetée.

Tableau 5. Résultats de test de Hosmer-Lemeshow

Goodness-of-Fit Evaluation for Binary Specification
 Andrews and Hosmer-
 Lemeshow Tests
 Equation: UNTITLED
 Date: 02/08/22 Time: 03:13
 Grouping based upon predicted risk (randomize ties)

	Quantile of Risk		Dep=0		Dep=1		Total Obs	H-L Value	
	Low	High	Actual	Expect	Actual	Expect			
1	0.0199	0.2320	98	91.1139	2	8.88612	100	5.85670	
2	0.2320	0.3807	46	66.3366	54	33.6634	100	18.5201	
3	0.3807	0.7512	58	43.5896	42	56.4104	100	8.44520	
4	0.7512	0.9382	11	13.0462	89	86.9538	100	0.36907	
5	0.9382	0.9689	3	3.89064	97	96.1094	100	0.21214	
6	0.9689	0.9869	0	2.77344	100	97.2266	100	2.85256	
7	0.9869	0.9975	4	0.84820	96	99.1518	100	11.8119	
8	0.9975	0.9995	0	0.15437	100	99.8456	100	0.15461	
9	0.9995	1.0000	0	0.01815	100	99.9818	100	0.01815	
10	1.0000	1.0000	0	0.00017	100	99.9998	100	0.00017	
			Total	220	221.771	780	778.229	1000	48.2406

H-L Statistic	48.2406 344.165	Prob. Chi-Sq(8)	0.0000
Andrews Statistic	0	Prob. Chi-Sq(10)	0.0000

Source : donnée d'enquête auprès des immigrés (2020)

Le résultat de ce test atteste que la probabilité est significative. L'hypothèse nulle n'est pas rejetée. L'ajustement au modèle Logit est bon. Nous ferons une prédiction pour vérifier les résultats obtenus ci-dessous.

Tableau 6. Résultat de prédiction

Expectation-Prediction Evaluation for Binary Specification

Equation: UNTITLED

Date: 02/08/22 Time: 03:25

Success cutoff: C = 0.5

	Estimated Equation			Constant Probability		
	Dep=0	Dep=1	Total	Dep=0	Dep=1	Total
P(Dep=1)≤C	158	60	218	0	0	0
P(Dep=1)>C	62	720	782	220	780	1000
Total	220	780	1000	220	780	1000
Correct	158	720	878	0	780	780
% Correct	71.82	92.31	87.80	0.00	100.00	78.00
% Incorrect	28.18	7.69	12.20	100.00	0.00	22.00
Total Gain*	71.82	-7.69	9.80			
Percent Gain**	71.82	NA	44.55			

	Estimated Equation			Constant Probability		
	Dep=0	Dep=1	Total	Dep=0	Dep=1	Total
E(# of Dep=0)	148.20	73.57	221.77	48.40	171.60	220.00
E(# of Dep=1)	71.80	706.43	778.23	171.60	608.40	780.00
Total	220.00	780.00	1000.00	220.00	780.00	1000.00
Correct	148.20	706.43	854.63	48.40	608.40	656.80
% Correct	67.36	90.57	85.46	22.00	78.00	65.68
% Incorrect	32.64	9.43	14.54	78.00	22.00	34.32
Total Gain*	45.36	12.57	19.78			
Percent Gain**	58.16	57.13	57.64			

Source : donnée d'enquête auprès des immigrés (2020)

Après l'estimation des paramètres du modèle Probit, nous sommes arrivés aux résultats ci-dessous. Pour obtenir le pourcentage de prédictions correctes, on doit additionner les valeurs diagonales, en comparant avec le nombre de d'observations totales. $100 \times 158+720/1000 = 87\%$. Nous avons remarqué qu'après l'estimation, les résultats de nos deux modèles sont quasiment similaires. Il n'y a pas de grandes différences dans les résultats en termes d'écart. À ce seuil fixé à 50 %, nos enquêtes montrent que pour 100 observations, le modèle d'analyse prédit correctement 878 soit 87,80 %. Chaque observation étant prise séparément, le tableau (9) montre que les observations pour lesquelles la variable dépendante (Dp=0) et qui ont été correctement estimées sont de 158 ou 71,82 % et celles pour lesquelles Dp=1 et correctement estimée sont de 720, ou 92,31 %. Ce résultat prouve que les immigrés qui possèdent les caractéristiques définies dans nos variables explicatives à une probabilité de 87,80% d'immigrés en Guyane.

Pour conclure, trois des variables mentionnées dans cette partie de l'analyse prédominent sur les autres variables, c'est le statut social de la Guyane, le lien familial que les migrants ont sur le territoire, le sexe corrèle avec l'arrivée de ces flux migratoires de ces dernières années. Cependant, selon nos données, les conditions d'intégration des immigrés en situation régulière sur le marché du travail en Guyane française se sont améliorées sans ambiguïté au cours des cinq dernières années, en raison du fait qu'il y avait une pénurie de main-d'œuvre en Guyane française, contrairement à la France métropolitaine où la situation des immigrés sur le marché du travail se détériore d'année en année, surtout en ce qui concerne les natifs.

Les résultats de ces tests indiquent la dépendance de certaines variables explicatives et de la variable expliquée. En outre, les facteurs qui expliquent l'immigration en Guyane peuvent s'expliquer par le statut social de la Guyane par rapport à ces pays voisins. Les migrants, en revanche, choisissent la Guyane en fonction de la perméabilité de sa frontière, du lien familial qu'ils ont sur le territoire (un membre de leur famille ou un ami vit en Guyane est l'origine de motivation). L'âge également joue un rôle très important dans ce processus d'immigration, on a constaté que la variable âge et sexe sont des déterminants de l'immigration en Guyane. Nous avons constaté qu'il y a plus de femme immigrée que des hommes, cela s'explique par le fait qu'une partie de ces femmes immigrées rejoignent leur conjoint ou partenaire déjà sur le territoire. Cette importante de présence des femmes en Guyane immigrée est inscrite dans le cadre du regroupement familiale informel c'est-à-dire une femme sur trois immigrée est arrivée sur ce territoire pour rejoindre son conjoint ou sa famille.

Ces femmes ne travaillent pas nécessairement une fois arrivées sur le territoire et sont donc venues en tant qu'épouses. Cependant, il y a eu une deuxième raison de cette migration féminine. Des femmes célibataires, soit de femmes de certaines élites, insatisfaites de leur statut de femmes dans leur pays d'origine, ou de mères, ces femmes n'émigraient pas nécessairement avec leur conjoint, ou pour trouver ce dernier, mais seuls afin de chercher une vie meilleure.

3.1. Exemple d'Impact économique positif de l'immigration : le cas des Hmong de Guyane

Comme disait Frédéric Piantoni (2009, p.198-216) « Immigration et développement étaient les deux axes sur lesquels repose l'ambition nationale dans les années 1946 en faveur des territoires d'outremer. La promesse du développement légitime, l'incorporation de la Guyane à l'État français. Ces deux paramètres seront systématiquement pris en compte dans tous les plans de développement jusqu'aux lois de décentralisation en 1982. L'État s'est retourné vers le deuxième plan de 1952-1965 pour une économie productive planifiée. L'exploitation des ressources agricoles, minières, forestières et halieutiques s'inscrit dans un cadre industriel destiné à l'exportation. Cette ligne sera toujours la référence lors des plans suivants. Le secteur agricole est l'exemple majeur d'une logique de développement combinant l'immigration. L'objectif n'était pas de relancer les cultures d'exportation traditionnelles tels que le canne à sucre, annatto et coton, mais de chercher de nouvelles voies plus adaptées au marché international en privilégiant deux pôles : l'élevage et l'agriculture sur la plaine alluviale (Terres Basses).

La principale caractéristique de ces projets économiques reste leur faible durabilité au fil du temps et leur incapacité à aller au-delà du stade expérimental en termes de production économique et d'immigration planifiée de cette époque. Parmi les expériences, le plan vert présenté en 1975, est sans doute le plus ambitieux et le plus révélateur de leur insuffisance au moyen mis à disposition de la société guyanaise comme lors de l'expédition de Kourou deux siècles plus tôt. La Guyane est alors apparue comme une nouvelle frontière dont les immenses ressources forestières et les étendues disponibles pourraient enfin être mobilisées au service de la France. A cette période l'État envisageait la création de

10 000 emplois et de 15 milliards d'investissements sur cinq années. Ce projet économique considérable a été couplé à un projet d'immigration en dix ans composé de 30 000 personnes provenant d'Europe, de France métropolitaine et des autres départements français d'outre-mer. Le Bumidom (Bureau pour le développement des migrations dans les départements d'outre-mer) avait la charge du recrutement des migrants en France métropolitaine et en Europe.

En Guyane, ce projet migratoire a suscité un rejet général des élus locaux et de la population en raison du bouleversement des structures sociopolitiques qu'il serait susceptible de générer (le recensement de la population 1974, est de 57 348 habitants). Face à la résistance locale, le gouvernement français a dû réduire ses ambitions à quelques éleveurs et agriculteurs d'où l'arrivée des Hmong de ce fait, les résultats économiques et humains ont été inférieurs aux prévisions. A la fin de la guerre civile laotien qui a mené à l'avènement du régime communiste en 1975, Erick Gauthier (2000, p.61-72), un nombre important de réfugiés Hmong ont fui le Laos pour des pays comme les États-Unis, la France plus particulièrement la Guyane et l'Australie. Refusant d'être installés de force, certains se sont engagés contre les communistes laotiens aux côtés des Français, puis des Américains, dans le dernier quart du XXème siècle. Victimes de génocide par les autorités laotiennes, d'autres au contraire ont participé au mouvement communiste, puis se sont retrouvées dans des positions gouvernementales. Les Hmong sont des descendants de groupes villageois du Laos. Fuyant l'État communiste, ils ont été internés en 1975 dans des camps de réfugiés thaïlandais. La reconnaissance par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) de leur statut de réfugiés politiques leur permet d'être accueillis dans divers pays occidentaux.

Arrivée en Guyane dans les années 1977, ils y ont été installés avec l'idée de peupler la Guyane et de développer l'agriculture. Ce projet s'inscrit dans le cadre du « Plan vert », lancé par le Secrétaire d'État aux départements d'outre-mer et aux territoires d'outre-mer à l'époque Olivier Stirn en 1986. Elle partait d'une observation accablante pour ce territoire sous-peuplée.

A cette époque la Guyane ne comptait que 55 000 habitants pour un territoire représentant un cinquième de la métropole, avec très peu de ressources exploitées en dehors de l'orpaillage de l'or et une très petite activité économique et dépendante de la métropole. L'ancien président du Conseil régional d'origine asiatique, le Dr Ho-A-Chuck, à plaider est en faveur de leur installation ainsi qu'à celle des organisations catholiques demandées par le Père Yves Bertrais, qu'ils ont reçu la permission de s'y installer, Pierre Dupont-Gonin (1996, p.148-221). Ils représentent aujourd'hui près de 5 % de la population guyanaise et représentent près de 80% des agriculteurs. Ils ont des pratiques très variées, ils cultivent tout ce qui peut répondre à la demande locale et la priorité est donnée à la polyculture. Concernant l'élevage, il couvre de vastes territoires, les deux plus grands éleveurs en France (en superficie et en nombre de bovins) se trouvent en Guyane française.

Nous pouvons affirmer clairement à travers des faits que l'immigration des Hmong est un succès évident en dépit d'être contestée à l'époque.

3.2. Conclusion

La question de la migration est un sujet récurrent qui se pose actuellement dans la plupart des pays développés et en développement, notamment sur les enjeux et l'impact de l'immigration sur les pays d'accueil. La Guyane étant un territoire appartenant à un pays développé mais qui pourtant est un territoire en sous-développement (Rosele-Chim, 1999), nous a semblé un territoire intéressant à étudier sur cette question. Nous avons supposé comme principale question que la migration pouvait jouer un rôle important dans le processus de développement des pays d'accueil par différents canaux. Tout d'abord nous sommes interrogés sur les sources de la migration et leur impact.

La Guyane est un territoire riche pour l'Amérique du Sud ainsi beaucoup d'immigrés viennent s'y installer pour des raisons économiques ou familiales. De plus, nous avons aussi rappelé la perméabilité des frontières qui ont fait de la Guyane une terre de migrations ayant un rapport intérêts économiques/difficultés d'accès plutôt intéressant pour les migrants.

De plus, il est intéressant de noter que dans son histoire la Guyane a toujours constitué une terre d'accueil, parfois hostile mais paradoxalement c'est peut-être cette hostilité qui pourrait avoir joué sur cette nécessité de continuellement avoir des nouveaux arrivants (notamment dans le cadre de l'esclavage). Actuellement, malgré ses difficultés économiques, ce département reste toujours une terre d'accueil des immigrants, ceux-ci venant majoritairement des pays voisins (Brésil, Surinam).

Cependant, cette manne migratoire est-elle bénéfique pour la croissance ou est-elle porteuse de déséquilibre ?

Pour répondre, nous avons noté qu'aujourd'hui, la Guyane se caractérise par une grande diversité et une mobilité constante des communautés frontalières. Sa population est composée de plusieurs groupes, longtemps une terre d'immigration, coexistent aujourd'hui sur le territoire, créoles, bushinenges, amérindiens, Hmong, Africains, mais aussi métropolitains et autres communautés d'immigration plus récente à travers les différentes vagues de migration. Cependant, cette migration n'est pas forcément voulue, contrôlée ou encadrée. Ceci amène à de l'immigration irrégulière et des conditions d'immigrations rudes (habitats insalubres, emplois illégaux à faibles revenus). Nous pouvons aussi nous interroger sur le fait que ces conditions n'entretiennent pas la répartition spatiale des migrants que nous avons constaté qui étaient une cohabitation mais avec des frontières sociales (Piantoni, 2011) lié aux ethnies.

Pourtant, malgré cela, il nous semble, que ces migrants internationaux participent activement au développement économique de leur pays d'accueil.

Nous avons pu le constater en analysant l'activité. Tout d'abord, ceux qui arrivent suffisamment tôt tentent de s'intégrer par la scolarité ou les études. Nous constatons aussi que la proportion des actifs augmente avec le temps de présence sur le territoire. Ainsi, nous pouvons supposer qu'à moyen termes, ils arrivent à trouver une activité légale. Cependant, le faible taux de demande d'asile et d'infrastructures d'accompagnement ne favorisent pas cette transition de l'informel au formel. De plus, nous constatons aussi que le travail informel présente des avantages pour certains. En effet, s'il n'est pas rémunérateur pour l'État, l'absence de taxe et de normes permettent une certaine souplesse.

Ainsi, certains domaines d'activité particuliers profitent de ces opportunités pour proposer du travail voir même exploiter ces populations. Cela, permettra certes à l'immigré de payer sa subsistance sur le territoire (alimentant l'économie) et éventuellement de renvoyer une partie, mais surtout cela permettra à l'employeur de gagner en pouvoir d'achat sachant qu'il dépensera moins.

Afin d'approfondir notre propos, nous avons souhaité proposer une analyse à partir d'un questionnaire traité par un modèle probit. Pour cela, nous nous sommes appuyés sur la littérature dans un premier temps. Nous avons constaté que les théories du développement en rapport avec l'immigration, s'appuient sur des principes qui relèvent en effet de la théorie économique.

Ainsi, la théorie standard explique l'existence de clivages sociaux concernant la détermination de la politique d'immigration par le transfert de revenus entre les groupes nationaux générés par l'admission d'immigrés. L'arrivée d'étrangers avec des facteurs de production modifie la dotation en facteurs relatifs de l'économie d'accueil et, par conséquent, le revenu que les nationaux tirent de leur participation à une

activité productive. Cependant, le rapport du Conseil de l'Europe sur la migration publiée en 2019, contredit toutes les idées reçues selon lesquelles les migrants menacent les systèmes d'emploi et de sécurité sociale dans les pays où ils s'installent. Ce rapport affirme que les migrants contribuent de manière décisive à la richesse économique et culturelle des pays qui les reçoivent.

Des études économiques et démographiques montrent qu'une politique d'immigration plus ambitieuse en termes d'accueil aurait des répercussions positives sur les finances publiques. Il est important de rappeler, que les immigrés par leur subsistance même participent à la création des richesses de pays d'accueil. Leur contribution au développement est déterminée par de nombreux facteurs, y compris la nature de la migration, où elle est destinée et comment les pays concernés réussissent ou ne réussissent pas à tirer parti du phénomène et à s'attaquer à ses effets négatifs.

Ainsi, la volonté et la capacité de la Guyane a tiré parti du phénomène sera l'élément essentiel pour une migration ayant un impact positif optimum pour son développement. En effet, la migration et le développement sont des processus inséparables et interdépendants qui s'inscrivent dans un contexte mondialisé. La migration ne peut pas remplacer le développement tout comme le développement ne dépend pas nécessairement de la migration, mais chaque processus peut influencer profondément l'autre (OCDE, 2008). Ainsi fort de toutes ces informations nous avons mis en place un modèle afin de comprendre les sources de l'immigration en Guyane et analyser si celle-ci aussi n'ont pas une incidence sur l'impact économique de cette migration.

Pour rappel, ces résultats sont issus d'une enquête auprès de 1000 personnes dont 78% sont des immigrés directs et 22% des descendants d'immigrés nés sur le territoire.

Les résultats obtenus de notre analyse empirique affirment que, les variables Revenu (salaire), statut social de la Guyane, lien familial et Âge ont un effet global significatif sur la probabilité de migration (la volonté d'un individu de migrer) en Guyane française. En effet, 56% des immigrés sont arrivés pour l'une de ces raisons.

Nous voyons par-là que les raisons de l'immigration en Guyane sont soit économiques soit sociales. Ces deux points sont importants pour assurer un développement responsable. La volonté de revenu manifeste, une volonté de participer au travail et donc à la création de richesse du pays. Concernant le statut social et les liens familiaux ceux-ci vont être des facteurs indirects qui vont favoriser la création de richesse. Cependant, cette volonté des migrants va être confronté à la réalité de la volonté du territoire à encourager ses aspirations des immigrés. Nous constatons qu'en Guyane peu d'infrastructure vont dans ce sens, au contraire ce qui favorise donc une économie informelle qui ne participe pas à l'effort nationale de taxation.

Ainsi, nous pouvons avancer comme argument selon les constats que l'immigration mieux accompagner dynamise le processus de développement à condition qu'elle soit bien encadrée et accompagné, elle généra des retombés tant pour les pays d'accueil que pour les pays d'origine. Un exemple d'une immigration réussie est le cas des Hmong de Guyane qui aujourd'hui à travers leur agriculture contribue au développement de ce territoire. L'arrivée d'une population sur un territoire apporte une source potentielle de travail supplémentaire, ce qui permettrait théoriquement au pays d'accueil d'augmenter sa croissance Chojnicki et Ragot, (2012).

BIBLIOGRAPHIE

- Bouffartigue, P et Busso, M, 2010, "Précarité", "informalité" : une perspective Nord-Sud pour penser les dynamiques des mondes du travail.
- Camille Bechet, « L'immigration latino-américaine en Guyane : de la départementalisation
- Daudé, L, 2010, mémoire de master2 sur les indicateurs démographiques RUP et les immigrés en Guyane
- Domingues Dos Santos, M, 2005, Travailleurs maghrébins et portugais en France. Le poids de l'origine, *Revue économique* 56, 447–464.
- Erick Gauthier « Le maraîchage, nouvelle étape du parcours hmong » *Hommes & Migrations*, 2001, p.61-72
- Frédéric Piantoni, "La question migratoire en Guyane française ", *Hommes & migrations*, 1278 | 2009, 198-216.
- Friedberg, R. M et Hunt, J, 1995, The impact of immigrants on host country wages, employment and growth. *Journal of Economic Perspectives* 9, 23–44.
- Gille Grenier, 2008 « L'apport économique de l'immigration : la situation dans le monde, au Canada et au Québec ».
- Gourévitch, J.P, 2008, le coût réel de l'immigration en France.
- Gross, D, 2002, Three million foreigners, three million unemployed? Immigration flows and the labour market in France. *Applied Economics* 34, 1969–1983
- Harpeau. B, 2013, Panorama de la population immigrés, INSEE
- Héran, F, 2007, le temps des immigrés
- Hidair, I, 2008, L'immigration étrangère en Guyane : entre stigmatisation et stratégie de récupération, *Revue Asylon(s)*
- IEDOM, décembre 2019, N°587 L'Ouest Guyanais : un enjeu économique et social majeur pour l'avenir de la Guyane.
- INSEE : recensements généraux de la population
- INSEE, 2012, L'emploi informel, étude de l'Insee en 2009-2010, parution 2012 et étude réalisée en 2009 par l'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE).
- INSEE. Atlas des populations immigrées en Guyane. 2006.
- Lautier, B, (1984), l'économie du secteur informelle dans les tiers mondes, Paris la découverte, coll. Repères, publié par D. GADELHA, (2013), Processos migratorios de brasileiros para a Guiana Francesa instigam pesquisa
- MAM LAM FOUCK Serge et ANAKESA Apollinaire. Nouvelle histoire de la Guyane. Ibis Rouge, 2013.
- Mam Lam Fouck, 2015, La société Guyanaise à l'épreuve de migration, 1965-2015, Matoury, Ibis rouge
- OTHILY Georges. Rapport de la commission d'enquête sur l'immigration clandestine. Rapport au Sénat, 2006.

- Paugam, S, 2011, Rapport de la précarité Territoriale (Séance Plénière 16 mars 2011).
- Paul Rosele, C, 1999, Revue Canadienne d'étude du développement : Migration, informalité transfrontalière et paradoxe de l'intégration entre PVD, région des Caraïbes.
- Paul Rosele, C, 2007, Les déséquilibres de développement par la migration et l'informel en Guyane.
- Paul Rosele, C, 2009, Économie informelle et tourisme en Amazonie francophone : Les sentiers du déséquilibre
- Piantoni, F, 2011, Migrants en Guyane, Actes Sud/ Musée des Cultures Guyanaises, 175p.
- Pierre Dupont-Gonin, L'opération Hmong en Guyane Française de 1977, Metz, Association Péninsule, 2e trimestre 1996, 221 p., p.148
- Temporal, F, Breton, D, Marie, C.V, 2002, Impact de l'immigration étrangère sur la dynamique démographique de la Guyane Française, INED